

Différences

mr
ap

NOVEMBRE 1993 - N° 146 - 10 F

EDITO

**RENDEZ-VOUS
LE 5 FEVRIER**

Zohra vit en France depuis l'âge de 16 ans. Maman d'une petite fille de 3 ans, elle oublie de remplir à temps un sacro-saint formulaire. Elle doit quitter le territoire. Nathan Missipo, Camerounais, professeur de physique, en France depuis de nombreuses années, est prié de quitter le territoire. Dorine Délay, Mauricienne de 21 ans, vit en France depuis 8 ans chez ses parents en situation régulière. Elle n'a pas rempli à l'époque elle aussi le formulaire à temps. Convoquée par la Préfecture, elle est placée en centre de rétention. Sans bagages, elle est jetée dans un avion où elle devait perdre l'enfant qu'elle portait. Kingsloy est l'un des survivants du "Mac Ruby" où 8 passagers clandestins sont jetés à la mer par l'équipage d'un cargo. Il est aujourd'hui en situation irrégulière.

Ces exemples, pris hasard de l'actualité, illustrent, si besoin est les dégâts que nous dénonçons lors de l'élaboration de ces lois dont on commente à voir les effets. Chaque jour, dans nos permanences, des exemples de la sorte affluent. Des appels de détresse se font de plus en plus pressants. Il faut aussi fréquenter les commissariats, les mairies, un greffe de Tribunal, un bureau de poste, pour s'apercevoir de la suspicion généralisée, de l'apartheid psychologique et administratif qu'induisent ces lois.

Devant l'incapacité à répondre aux blessures humaines qu'induisent chaque jour davantage l'exclusion de l'emploi, du logement, de l'école eh bien on monte des opérations de diversion minutieusement organisées et orchestrées, montées sous forme de "show télévisé". En octobre, en une semaine, 4 opérations coup de poing sont menées à Paris : 1891 personnes contrôlées, 400 policiers mobilisés au tarif de nuit.

Devant ces coups portés, des résistances s'organisent, des solidarités se tissent pour venir en aide de Marseille à Paris, de Grenoble à Lyon, de Lille à Perpignan. Ces devoirs de solidarité doivent se prolonger quotidiennement, dans un comportement individuel certes, mais aussi par une réponse collective qui passe par une campagne nationale de régularisation de tous ceux et de toutes celles qui ont été rendus clandestins par les pratiques et les lois. L'enjeu est de taille. La campagne sera difficile et longue, mais c'est un devoir humain, moral et politique. La manifestation nationale du 5 février 1994 contre l'ensemble des lois sera un moment fort pour faire avancer cette revendication.

Mouloud AOUNIT

LOGEMENT ET DISCRIMINATION DES MOYENS ET DE LA VOLONTÉ

*Malgré la mise en place
d'un arsenal juridique positif,
la question du logement ne semble
pas trouver une dynamique
d'évolution propre à renverser
la vapeur ; pourtant, ceux qui
militent avec et pour les personnes
et les familles exclues du droit
à un habitat décent affirment
qu'il manque davantage de
volonté que de moyens pour
sortir de la tension actuelle.*

Permanence de l'association "Droit au Logement", un mercredi après-midi, 14 heures. Une file d'attente de sept personnes. C'est Jean qui les accueille. La première personne est un squatter expulsé d'environ quarante-cinq ans; dialogue :

- le plaignant : *Est-ce que je peux casser la porte et retourner chez moi ?*

- Jean : *Il faut savoir si votre expulsion s'est déroulée dans le respect de la légalité. Est-ce qu'il y a un procès en cours ?*

- le plaignant : *Je ne sais pas vraiment. ATD-Quart Monde m'a donné un avocat qui s'occupe de moi. Il m'a dit que malgré l'hiver, on a le droit d'expulser un squatter. Je ne sais pas où aller ; alors, en attendant, je cherche un hébergement pour quinze jours.*

Jean : *Tenez, voici l'adresse du Secours catholique, ils pourront vous dépanner.*

L'homme, visiblement français de souche, s'en va. Une femme africaine accompagnée d'une autre femme, à la peau blanche, s'installe. Elle présente sa carte de "membre actif" du DAL, rappelle qu'elle habite un immeuble déclaré insalubre et montre un avis d'expulsion. Jean sort son dossier d'une armoire en fer où sont classés les dossiers des 1700 adhérents de l'association. Il relit attentivement l'arrêté d'insalubrité ; son diagnostic est bref: s'il n'y a pas d'ordre d'évacuation, c'est bon. Et s'il y en avait un, ce serait encore mieux, car Madame X, son mari - employé à la Ville - et ses enfants devraient être relogés. L'accompagnatrice raconte que plusieurs familles sont concernées et qu'elle souhaite les aider : *"qu'est-ce qu'on peut faire, demande-t-elle, faire signer une pétition?"* "Oui, allez-y, répond Jean, organisez-vous, et nous vous aiderons".

Lire la suite page 4

POUR LE DROIT D'ASILE

Le MRAP dénonce l'hypocrisie du débat actuel sur le droit d'asile et condamne le projet de révision constitutionnelle du Gouvernement. Si la Constitution n'est pas conforme aux accords de Schengen, ce n'est la Constitution qu'il faut changer, ce sont les accords. Une manifestation nationale a lieu le mercredi 27 octobre à Paris.

SOMMAIRE

La chronologie du mois.....	p 2/3
Pétition nationale contre l'oubli de la guerre d'Algérie.....	p 2
Construire la proximité antiraciste.....	p 6/7
Mandela, prix Nobel de la paix.....	p 7
Pour Rushdie.....	p 8/9
L'extrême droite s'enracine à Londres.....	p 10/11
Courrier.....	p 12

EX-YOUGOSLAVIE, RESISTER PAR LE VERBE

La revue de la Ligue des Droits de l'Homme, *Hommes et Migrations*, consacre le dossier de sa livraison de **septembre** à des "Paroles de journalistes de l'ex-Yougoslavie". La lutte s'est déjà installée dans les Républiques de l'ex-Yougoslavie entre les partisans d'une information indépendante et les

serviteurs des régimes nationalistes en place. De Bosnie, de Croatie, du Kosovo, de Macédoine, des journalistes résistent, au péril de leur vie et témoignent dans ce numéro.

PELERINAGE CHEZ UN NAZI BELGE

Selon *Le Parisien* du **16 septembre**, un éditeur français néo-nazi propose à ses "fidèles" un voyage organisé destiné à rencontrer le dernier des chefs de guerre nazis, le général SS belge Léon Degrelle, compagnon d'Hitler, installé actuellement à Madrid.

LIMOGES, DEBAT SUR LE DROIT D'ASILE

Le MRAP et les associations de Paris ont organisé une projection du film "*Les oubliés de l'Histoire*" réalisé par D.Kupferstein le **1er octobre**; deux cents personnes ont assisté à la projection et plusieurs dizaines ont participé au débat animé par le réalisateur et M.Aounit.

UN MAIRE CONDAMNE POUR PROVOCATION A LA DISCRIMINATION RACIALE

Le tribunal correctionnel de Montbrison a condamné, le **23 septembre**, le maire de Sury-le-Comtal, pour provocation à la discrimination raciale, à payer une amende de 10000 francs et à verser au MRAP (qui s'était porté partie civile) le franc symbolique et 5000 francs de dommages et intérêts. M. André Combe avait signé un éditorial dans le bulletin municipal de sa commune dans lequel il avait notamment écrit "*De Charles Martel à Charles de Gaulle, les Français ont sur balayer quand cela était nécessaire; je crois qu'ils sauraient le faire si on le leur demandait*". Ce texte avait suscité de vives réactions notamment

parmi les enseignants de la ville.

LA MISSION OUVRIERE A CHARTRES

Participation du Secrétaire général du MRAP à une table-ronde organisée par la Mission ouvrière des évêques de Chartres le **28 septembre**. Cette table-ronde portait sur l'évolution des mécanismes et systèmes économiques et sur la manière dont ces évolutions marquent les personnes et les groupes particuliers appartenant au monde ouvrier.

LES "OUBLIES" VUS PAR DEUX CENTS PERSONNES

Les militants et adhérents des 4/5ème arrondissements de Paris ont organisé une projection du film "*Les oubliés de l'Histoire*" réalisé par D.Kupferstein le **1er octobre**; deux cents personnes ont assisté à la projection et plusieurs dizaines ont participé au débat animé par le réalisateur et M.Aounit.

MONT-DE-MARSAN LES AGRESSEURS DE H.NAJJARI CONDAMNES

Le tribunal correctionnel de Mont-de-Marsan a reconnu coupables deux skinheads, auteurs le 24 décembre 1992, d'une agression raciste à l'encontre d'un jeune français d'origine marocaine, Hocine Najjari, et les a condamnés par son jugement du **5 octobre**, à une peine d'emprisonnement d'un an dont 9 avec sursis, ainsi qu'au versement de 25 000 francs de dommages et intérêts à la victime et de 1500 francs au MRAP qui s'était constitué partie civile.

MANIFESTATION A STALINGRAD

Le MRAP et d'autres associations ont appelé à une manifestation le **16 octobre** contre les actes racistes après l'agression commise le 27 septembre par des skinheads contre deux jeunes "beurs" aux abords de la place de Stalingrad à Paris dans le 19ème arrondissement. Selon le communiqué du MRAP daté du **7 octobre** "Mouloud Aounit, secrétaire

général du MRAP et Renée Le Mignot, secrétaire nationale, ont été reçus par les familles des deux jeunes français d'origine maghrébine victimes d'une violente agression à caractère raciste le 26 septembre par des skinheads. Injuriés, roués de coups, arrosés d'essence et transformés en torches vivantes, ces deux jeunes gens n'avaient qu'un seul tort aux yeux des agresseurs: être d'origine maghrébine. A l'issue de la rencontre, il a été décidé conjointement une demande de rendez-vous auprès du Ministre de l'Intérieur et du Ministère de la Justice".

NON-INSCRIPTION SCOLAIRE DEVANT LE JUGE

L'inspecteur d'Académie de Haute-Vienne a été assigné pour voie de fait devant le juge des référés pour n'avoir pas inscrit un jeune Zairois à la rentrée. Le tribunal de grande instance de Limoges a examiné l'affaire le **8 octobre**. N'Dongala Lusilavava et son jeune frère Matu ont quitté le Zaïre et rejoint leur père, au printemps 1992, dans le cadre d'une autorisation de regroupement familial délivrée notamment par la DDASS. Matu (12ans) a été normalement inscrit à l'école, son père dispose d'un titre de séjour en bonne et due forme, mais N'Dongala (majeur depuis décembre 1992) a essuyé un refus. "*Il y a discrimination sur l'âge*, a affirmé Maître Gaffet au nom du MRAP. *Ce refus rend impossible l'intégration d'un jeune homme dans sa famille, laquelle est par ailleurs en situation irrégulière. L'inspecteur d'académie avait le devoir d'examiner ce dossier au fond des choses, plutôt que de brander le règlement*". La jurisprudence en la matière semble aussi riche que contradictoire. Verdict dans notre prochaine édition.

DEFILE POUR SOFIANE

Cinq cents jeunes des cités de la banlieue de Toulouse et les militants des associations, dont le MRAP, ont défilé le **13 octobre**, à la mémoire de Sofiane abattu quelques jours auparavant par le garagiste à

CHRONO | DU MOIS

qui il volait sa voiture. La justice suit son cours.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA XENOPHOBIE

Une centaine de personnalités de France et de l'étranger ont été réunies par l'Association des amis de *Passages* (ADAPES) à l'UNESCO, les **14 et 15 octobre**, pour débattre de la xénophobie. Ministres en exercice, anciens ministres, responsables d'associations (dont M.Aounit pour le MRAP), philosophes, écrivains et intellectuels ont apporté des informations propres à leur pays et des "regards croisés" pour ne pas dire opposés. Le conseiller du gouvernement allemand sur la question des étrangers, le docteur Klebb, a pour sa part comptabilisé "*1500 crimes xénophobes commis en Allemagne en Allemagne l'an dernier*" tandis que le directeur du journal égyptien *Al Ahram* soulignait qu'en l'espace d'une génération cinq millions de ses compatriotes ont pris le chemin de l'émigration.

EXPOSITION POUR LE DROIT A LA DIGNITE DES PERSONNES ORDINAIRES

Inauguration le **19 octobre** d'une exposition d'affiches, co-produite notamment par le Centre Georges Pompidou, l'Observatoire International des Prisons et le Mois du Graphisme d'Echirolles 93. L'OIP était représenté par sa présidente, Christine Daure-Serfaty et son délégué général, Bernard Bolze. Un travail qui allie l'intelligence et l'émotion sur lequel nous reviendrons plus longuement dans notre prochaine édition.

LA FUREUR SANS LIRE

Pour la cinquième édition de la Fureur de lire les **16 et 17 octobre**, le magazine *Livres-hebdo* constate que les librairies désertent la banlieue. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, il existe 9 librairies dont le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé par la vente du livre sur les 861 que compte la France.

Installer une librairie est une entreprise à risque à cause de la très faible rentabilité du livre. En banlieue ce sont de simples librairies-papeteries-presses qui survivent. Certaines villes doivent même s'en passer!

ALGERIE, LE TERRORISME S'INSTALLE

Plusieurs dizaines de journalistes algériens se sont rassemblés le **19 octobre** à Alger pour dénoncer l'assassinat de sept de leurs confrères depuis mai dernier. Ils ont demandé la protection de l'Etat et annoncé qu'ils participeront à un sit-in devant la présidence de la République. Ils répondaient à un appel de l'Association des journalistes algériens. Le **24 octobre**, trois employés du consulat de France à Alger ont été kidnappés.

TOUVIER SERA JUGE

Le MRAP se félicite de la décision de la Cour de Cassation en date du **21 octobre** renvoyant Paul Touvier devant les assises pour y être jugé pour "crime contre l'Humanité". "Le MRAP, qui s'est constitué partie civile, espère que ce renvoi permettra de faire toute la lumière sur une période sombre de l'histoire de notre pays". (Communiqué de presse du **22 octobre**).

PREMIERES ELECTIONS DEMOCRATIQUES EN AFRIQUE DU SUD

Le **27 avril prochain**, pour la première fois, 21 millions d'électeurs sud-africains, noirs et blancs, iront aux urnes. Parmi la population noire en âge de voter, 50% sont illettrés et parlent neuf langues différentes, des milliers d'entre eux vivant en état de sous-développement profond, n'ont aucun papier d'identité. L'ANC appelle à l'aide financière afin, notamment, de mettre à la disposition des électeurs les plus démunis des animateurs qui pourront leur donner une éducation civique. Si vous voulez aider l'ANC dans cette tâche, adressez vos dons à l'ordre de l'Association du bureau de l'ANC, 28 rue des Petites Ecuries, 75010, Paris

ISRAEL-PALESTINE LA MARCHÉ VERS LA PAIX

Une semaine avant la visite de Yasser Arafat à Paris, le MRAP et d'autres organisations organisaient, le 13 octobre, date à laquelle entraient en vigueur les accords de paix, une manifestation autour du thème "Donnons une chance à la paix". Le texte de l'appel à cette manifestation que nous publions ci-dessous a été signé par une centaine de personnalités parmi lesquelles des écrivains, médecins, journalistes, réalisateurs, avocats, artistes sociologues, élus, responsables d'associations, représentants des Eglises.

"Après de longues années marquées par tant de souffrances, d'incompréhensions, d'atermoiements et d'impasses, un pas qui peut être décisif vient d'être franchi dans le conflit qui oppose Palestiniens et Israéliens. Si la paix devient possible, elle reste désormais à construire. Sa réalisation exigera beaucoup d'efforts et de courage de part et d'autre pour lever les inquiétudes, les défiances, panser les blessures, dissiper les incertitudes. Elle s'écrira dans le quotidien ou ne se réalisera pas. Elle ne doit surtout pas décevoir l'attente des populations palestinienne et israélienne: assurer le développement économique, social et la sécurité pour tous. Cet accord historique n'aurait pas été possible sans les efforts tenaces des partisans de la paix, de l'amitié et de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien à avoir une terre et un Etat; du peuple israélien à vivre en sécurité. Il faut ici saluer surtout le courage et les sacrifices des Palestiniens qui ont démontré l'incontournabilité de leurs exigences et la lucidité des pacifistes israéliens qui ont su peser sur l'opinion de leur pays. L'émotion devrait laisser la place au soutien actif des puissances occidentales à la solidarité concrète et renouvelée des militants de la paix. Dans cet esprit, le MRAP appelle tous ceux et toutes celles attachés aux valeurs de paix et de justice à se joindre à la Marche de la Paix."

Dans cet esprit, le MRAP appelle tous ceux et toutes celles attachés aux valeurs de paix et de justice à se joindre à la Marche de la Paix."

ONT APPELE A CETTE MANIFESTATION

ALBALA Nuri, Avocat; ALEXANDER Sara, artiste; ANTOINE Monique, avocat; AOUNIT Mouloud, secrétaire général du MRAP; ASENSI François, maire de Tremblay en France; AUBRAC Lucie et Raymond, anciens résistants; BAROUH Pierre, auteur; BEJART Maurice, chorégraphe; BOCQUET Alain, Président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale; BOEGLIN Bruno, artiste; BRUNSCHWIG Gérard, médecin; BUCHMANN André, porte-parole des Verts; CARONNEL Jean, dominicain; CHAMBEIRON Robert, écrivain; Edmonde CHARLES-ROUX, écrivain; CHAUMETTE François, comédien; CHEVASSUS Jacques, membre de la présidence du MRAP; CHOMBARD DE LAUWE Henri et Marie-José, sociologues; CIESLEWICZ Roman, artiste peintre; COCHET Yves; CRUSE René;

DAURE-SERFATY Christine, écrivain; DAUTIN Yvan, artiste; DAX Micheline, comédienne; DE FELICE Jean Jacques, avocat; DELLA SUDDA François; DJURA, artiste; DREANO Bernard; DREY Julien; DUBY Georges, historien; DUFRESNE J. Président de la FCPE; DUGRAND Alain; DUMONT René, agronome; DUROMEA André, Maire du Havre; ELLENSTEIN Jean, historien; ELUARD Dominique; ERNAUX Annie, écrivain; EYTHRIB Jalil; FAGET Huguette, comédienne; FAURE Michel, artiste peintre; FOURNIER Thérèse, journaliste; GAILLOT Jacques, Evêque d'Evreux; GOLDDET Cécile, ancien sénateur; GOURY Raymond, maire adjoint de Vouziers; GRECO Juliette, artiste; GREMY François, professeur de médecine; GUEDON Henri, musicien; HALIMI Gisèle, avocate; HARBI Mohammed, écrivain; HENRARD J. secrétaire général de la FCPE; HERBULOT Guy, évêque de Corbeil Essonne; HORY Jean François, député européen; HOURDIN Georges, journaliste; JACQUES Geneviève, CIMADE; JAN Sylvie, secrétaire générale de l'UFF; JORDAN Alex, artiste; KATZ Gilles, réalisateur; KHENNICHE Ahmed, responsable de la Commission Proche-Moyen Orient du MRAP; Jean-Jacques KIRKYACHARIAN, membre de la présidence du MRAP; KUPFERSTEIN Daniel, cinéaste; LAZARD Francette, écrivain; LE DAUPHIN Jacques, secrétaire national du mouvement de la paix; LEDUC Victor, philosophe; LEMARQUE Francis, auteur-compositeur-interprète; LEVY Albert, journaliste; LIGNIERES Claude, pasteur; LONSDALE Michael, comédien; LOUKI Pierre, auteur-compositeur; LOUP, dessinateur; MAGNY Colette, artiste; MALET Emile, directeur de "Passages"; MARCHAND Jean Pierre, réalisateur; MARY Véronique, artiste peintre; MASSIAH Gustave, président CEDETIM; MENDES FRANCE Marie Claire; MILLIEZ Paul, professeur de médecine; MINKOWSKI Alexandre, professeur de médecine; MIRANDA Alain, membre de la présidence du MRAP; MONTARON Georges, journaliste; MOULOUDDJI, artiste; OGERET Marc, chanteur; OUZANI, peintre; PALANT Charles, membre de la présidence du MRAP; PAU-LANGEVIN George; PERRAULT Gilles, écrivain; PERUS Jean, écrivain; PICARD-WEIL Monique, avocate; PIEPLU Claude, artiste; POTTECHER Frédéric, journaliste; RALITE Jacques, ancien Ministre, maire d'Aubervilliers; REICHMANN Edgar, écrivain; RIVAL Denis, artiste peintre; ROBLES Emmanuel de l'Académie Goncourt; RONAI Ernestine, rédactrice en chef de "Clara Magazine"; ROY Claude, écrivain; SANTINI Pierre, artiste; SAUVAGE Catherine, artiste; SCHWARTZENBERG Léon, professeur de médecine; SEGUY Georges, syndicaliste; SEVE Lucien, écrivain; SYNTOMERE Yves, chercheur; SOLLEVILLE Francesca, artiste; SOUZA Roger, comédien; SURET-CANALE Jean, historien; SYLLA Fodé, président de SOS-Racisme; TASILITZKY Boris, artiste peintre; TERREL Irène, avocate; TERRENOIRE Alain; VAUCAIRE Cora, chanteuse; VINCI Claude, chanteur; VOYNET Dominique; WASSERMAN Gilbert, journaliste; WAECHTER Antoine; WRIGHT Ellen, écrivain-journaliste; WURTZ Francis; YAGUELLO Marina, écrivain; Fred ZELLER.

17 OCTOBRE Pétition nationale contre le racisme et l'oubli

Le MRAP a appelé à un rassemblement au Pont Saint-Michel, à Paris le 18 octobre, afin de commémorer la date du 17 octobre 1961. Les militants et les responsables des associations présentes ont jeté des fleurs dans la Seine en souvenir des victimes de cet événement mal connu(1). Mouloud Aounit y a prononcé un discours au cours duquel il a annoncé le lancement d'une pétition nationale dont nous reproduisons le texte ci-dessous (à faire signer et à retourner au siège du MRAP):

"Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers de travailleurs algériens et leurs familles manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé. Ce jour-là, des centaines de ces manifestants furent assassinés, jetés à la Seine, pour avoir voulu défendre leur droit à l'égalité, pour avoir voulu exister. Des milliers d'entre eux furent arrêtés au cours de rafles qui n'ont connu d'équivalent que lors de la rafle du Vel d'Hiv. Parce que l'amnésie collective qui recouvre cette période douloureuse entretient le racisme anti-maghrébin.

parce qu'aujourd'hui, demain, un tel "oubli" ne peut que favoriser l'émergence de nouvelles barbaries.

parce que le drame que vit aujourd'hui le peuple algérien peut servir de faire-valoir aux nostalgiques du colonialisme, les personnes soussignées demandent:

-l'ouverture des archives
-une redéfinition des programmes d'histoire afin de permettre à la jeunesse de prendre la mesure de ce que furent réellement les guerres coloniales
-le jugement de Monsieur Papon pour qu'il paie le prix de ses crimes"

(1) Lire numéro spécial de Différences (4 pages), octobre 1991, n°121

LA TOUR UTRILLO A MONTFERMEIL

Un représentant de la *Société Foncière-Financière*, présidé par Claude Andréani (1), gère une tour de vingt-trois étages à Montfermeil, dans le quartier des Bosquets. Ce quartier, on le sait, est dans un état dégradé, fortement ghettoisé puisque y vivent 90% d'étrangers ou d'immigrés sur une population de 25 000 habitants. Cette tour, rénovée, a été conçue par *Foncière-Financière* comme lieu de création d'emploi et de "retape" du tissu social. Louis-Claude Bourgarel nous a reçu dans un modeste bureau au rez-de-chaussée de la tour, où l'on habite plus mais où l'on travaille. Le gérant offre à qui vient s'installer ici des loyers peu élevés et une main-d'œuvre locale dégagée des problèmes de transports.

Pour le moment, la majeure partie des petites entreprises sont des ateliers de confection tenues pour la plupart par des Kurdes et quelques autres francs-tireurs: la mission d'Étude et d'aménagement qui s'est installée au 23^e étage, un architecte, une entreprise d'import-export, une auto-école, des associations et un restaurant qui accueille en permanence une quinzaine de stagiaires, soit environ 300 salariés.

M Bourgarel est selon son propre terme l'anti-chambre de ceux qui veulent venir s'installer ici: "C'est le cas de deux jeunes gens au chômage qui sont venus me voir pour me soumettre leur idée de lancer une petite structure de messagerie, notamment de transports d'handicapés et d'enfants. Ce dossier est intéressant". Le projet, à court terme, est de lancer sur deux étages, une "pépinière d'entreprises": "c'est notre axe de travail et notre espoir, explique M. Bourgarel, l'intérêt étant de faire émerger et s'épanouir les "jeunes valeurs" du quartier. Le principe de la pépinière c'est la mise à disposition des créateurs-futurs chefs d'entreprises d'un dispositif qui leur coûterait cher ailleurs et qu'ils ne sauraient pas exploiter tout de suite: téléphone, fax, secrétariat... Quand le projet est adopté par nous, cette mise à disposition est fixée pour une période pouvant aller jusqu'à vingt-trois mois: lorsque le délai de bail-précaire est terminé, l'expérience doit devenir fonctionnelle et les protagonistes doivent pouvoir rejoindre les autres étages consacrés à l'activité normale".

Avec ceux qui sont déjà installés ici, "notre apport consiste à aider les responsables d'ateliers à mieux organiser l'activité de leur entreprise: fidéliser les ouvriers, avoir des clients plus importants, organiser une rotation du travail plus rationnelle; mais cela passe aussi par une certaine éducation: ne pas taper sur l'ascenseur quand il est en panne ou ne pas jeter les mégots par terre".

La Mission d'Étude et d'Aménagement a de son côté programmé la création, au bas de la tour, de différents antennes de services: préfecture, mairie, poste, ANPE, CAF, CPAM, commissariat de police.

Le but étant la pépinière qui devrait devenir réellement démarré en septembre 1994, M. Bourgarel est à la recherche de bons pépiniers. Pépinière-type: jeune, 25/35 ans, chômeur ou premier emploi, ayant une idée qui tienne la route et réponde à une demande du marché.

C'est ainsi qu'est conçue et pratiquée à la Tour Utrillo de Montfermeil la dynamique réhabilitation-crédit d'emploi.

(1) Lire Différences n° 145

C.B.

Suite de la page 3

Troisième entretien. Monsieur Y. est ouvrier-nettoyeur à la Plaine Saint Denis; il est adhérent de l'association; il est aussi menacé d'expulsion. Jean lui indique comment la procédure doit se faire: "Le juge va ordonner l'expulsion avec ou sans délais; un huissier doit se présenter et vous donner soit un avis de déguerpir, soit une assignation au Tribunal, après vous aurez un commandement à quitter les lieux dans les trois mois mais vous pourrez demander un délais supplémentaire. Attendez l'assignation et revenez nous voir".

L'INDISPENSABLE ACCOMPAGNENT DES MAL LOGÉS

La file d'attente se reforme inlassablement. Familles victimes de menaces d'expulsion pour la plupart. Avec des loyers dont on a du mal à croire qu'ils arrivent à les payer: 2340 francs pour 17 m²; 1911 francs pour une chambre de 9 m² avec WC sur le palier. "On mange mal, réponde une Africaine à Jean qui lui demande si sa fille de douze ans se porte bien, mais je paie mon loyer".

Mis à part cette question personnelle, Jean reste impassible, le ton ferme et sans émotion. Ce n'est pas le lieu de brandir l'anathème mais de répondre avec précision et compétence aux situations qui sont exposées. En deux heures, Jean a reçu six personnes. Ce sera ainsi jusqu'à 18 heures, trois fois par semaine, au siège du DAL, avec l'aide de bénévoles qui auront pris le temps de se former.

Le DAL, qui a acquis une certaine notoriété, grâce notamment à des opérations volontairement médiatisées, n'a pas, selon son président, Jean-Baptiste Eyraud, d'appui politique particulier mais de bons parrains. Le plus solide étant, si l'on ose dire, l'Abbé Pierre, dont le déplacement auprès locataires expulsables ou expulsés fait ouvrir plus d'une porte et déplacer les caméras. Toujours selon ce président en jeans que tout le monde appelle Babar, "une quinzaine de comités fonctionnent bien"; ce sont des comités ad hoc qui se créent autour d'une action de relogement puis disparaissent. "Le but est plus simple que de lutter contre le racisme, admet J-B. Eyraud: nous voulons des logements, c'est tout. On organise des comités avec les mal-logés eux-mêmes, et quand ça ne marche pas, on monte des actions. Et il FAUT que ça marche; pour cela nous n'avons pas le droit de nous tromper de manœuvre. Nous avons réglé les trois quarts des conflits sans faire appel aux médias. Quand ça marche, il n'y a pas lieu de le faire. Notre manière de procéder? On appelle toutes les associations et organisations qui existent dans le quartier concerné, on demande aux familles de s'organiser. Cela prend généralement six mois. On rencontre le préfet, on repère les logements vides, et on organise la pression sur le

bailleur HLM et la mairie. L'une des clés de la réussite c'est la structure de la négociation: pour qu'elle ait un sens, les familles doivent savoir ce qu'elles veulent et s'y tenir. Nous négocions auprès des représentants des familles, car le risque est de faire des concessions qu'elles n'accepteront pas. De ce côté-là, nous avons eu peu d'échecs mais nous en avons eus. Notre force est que lorsque l'on commence à mobiliser, on mène les choses jusqu'au bout. Bien sûr, la nature de notre action limite notre intervention aux personnes administrativement en règle. Les points de blocage les plus forts se trouvent auprès des mairies: les populations que nous défendons sont indésirables. Les maires sont soumis ou se soumettent à deux contraintes: une contrainte électorale, pas d'immigrés! et une contrainte financière, pas de pauvres!".

A la question de savoir pourquoi 80% des adhérents du DAL sont des immigrés, Jean-Baptiste Eyraud répond qu'il y a là le reflet d'"un problème inhérent au traitement social de la pauvreté". Pour lui, "les familles françaises sont plus vulnérables; dans des conditions difficiles, le processus le plus courant, c'est le placement des enfants à la DDASS et très souvent la séparation des époux. La famille immigrée, surtout africaine, paraît plus soudée".

Cette "spécialisation" en direction des immigrés semble malgré tout gêner J-B. Eyraud qui envisage la création d'une structure spécifique aux SDF: une population par définition difficile à organiser du fait d'une instabilité chronique et d'un rejet caractérisé de tout ce qui s'apparente à l'exercice d'un quelconque pouvoir, y compris lorsqu'il s'agit d'élire des représentants.

DES PROPOSITIONS SÉRIEUSES

Dans une vision plus globale, le DAL défend, trois propositions:

1°) Un véritable état des lieux;
2°) L'application d'un droit de réquisition pour libérer les logements vacants dont le nombre a sextuplé en trois décennies à Paris intra-muros; ils représentent aujourd'hui 9,7% du parc immobilier, alors que, selon le rapport du Conseil économique et social datant de 1987, il y aurait deux millions de mal-logés en France et 400 000 sans-abris. Troisième proposition: une taxe sur les logements vides accompagnée de primes à la location et d'allègement fiscaux afin d'inciter les petits propriétaires à louer aux défavorisés.

Les documents comme les organismes les plus officiels (tel la Direction des actions sociales au ministère de l'Équipement et du Logement) admettent que 10% de la population française est mal logée, 400 000 sont en habitat précaire, en centre d'hébergement ou sans aucun abri, et 500 000 vivent dans un habitat insalubre: caravanes, caves, greniers, chambres sans aucun confort...

L'inadéquation de l'offre et de la demande de logement pour les plus défavorisés est particulièrement sensible dans les grandes agglomérations. Les seuils les plus critiques ont été dépassés en Ile-de-France.

On imagine aisément que, dans ce contexte, être étranger en plus d'être pauvre exclut encore davantage de l'accès au logement. Toutes les municipalités pratiquent désormais, en le reconnaissant ou pas, la politique des quotas. Parfois, pour des raisons racistes avérées, le plus souvent pour "permettre une hétérogénéité sociale et ethnique". Responsable du Comité local du MRAP d'Etampes, Gérard Morlier s'oppose avec fermeté à "la pratique de l'exclusion"; pour ce militant acharné du droit au logement "les élus veulent noyer la question de la discrimination raciste dans la question des mal-logés".

LE MRAP: CE QUE NOUS DEMANDONS AUX ÉLUS

Y a-t-il de fait une pratique d'apartheid? Gérard Morlier considère que "le problème est le suivant: le bailleur, par exemple la société HLM, est maître. Mais les maires et les préfets sont réservataires; ils proposent des candidatures. Nous leur reprochons précisément de ne pas faire ces candidatures. Les bailleurs n'ont fait que sacrifier des quartiers pour y loger des immigrés: le parc social dégradé leur est réservé; dans le parc social correct, il n'y a pas d'immigrés. Dans la trajectoire-type d'un immigré, il y a le quartier dégradé". On ne peut pas parler d'apartheid, "les raisons qui excluent les gens du droit au logement sont d'abord socio-économiques mais c'est encore plus dur quand on est étranger ou d'origine étrangère". C'est vers ce facteur "plus dur encore" que le Comité local d'Etampes s'est orienté dans une action-logement. Gérard Morlier: "Le MRAP a pris l'initiative, il y a un an, d'organiser des réunions avec toutes les organisations caritatives et humanitaires, parmi lesquelles les associations chrétiennes se sont fortement impliquées. Ces réunions ont donné lieu à la création d'un comité regroupant les représentants des associations puis il s'est transformé en association à part entière. Cette association regroupe deux cents personnes dans une ville de 22 000 habitants. Le bureau est composé de trente membres. Tout récemment, l'association a travaillé avec onze familles zairoises qui vivent dans des chambres insalubres, appartenant à un propriétaire privé, dont certaines n'ont même pas de fenêtre pour des loyers mensuels de 3000 à 4000 francs. Ces familles ont créé un comité de résidents. Ils ont organisé une journée portes ouvertes pour faire connaître leur situation. Etampes a longtemps été une ville accueillante. Selon le recensement de 1990, 13% d'immigrés y vivent contre 2% dans les communes envi-

ronnantes. Il serait souhaitable que ces communes accueillent davantage de populations immigrées. Il faudrait aussi que les logements vacants du centre-ville soient réhabilités et loués à des familles immigrées. Nous ne demandons pas au maire de régler tous les problèmes mais de nous accompagner dans nos démarches. Bien sûr, le terrain est dangereux d'un point de vue électoral et le maire est accusé, selon une rumeur colportée par le Front national, de reloger prioritairement des immigrés. A cela, il faut, à notre sens, répondre par la transparence dans l'attribution du logement social: que les services de la mairie publient le nombre de demandeurs, le nombre d'attributions, et le nombre de personnes étrangères parmi les attributaires. On se rendrait compte que cette rumeur n'a aucun fondement".

Quel est le sens de l'action du MRAP à plus long terme? "Il faudrait permettre, affirme G. Morlier, à des associations ou à des bailleurs sociaux de se rendre propriétaires de logements anciens, de les réhabiliter avec des fonds sociaux, en diversifiant l'attribution. Un ami de notre association a créé une autre association qui a acheté un immeuble, est allé à la quête de financements (Etat + dons) pour le réhabiliter. Ceci est à l'échelle expérimentale, mais cela a permis de loger six familles défavorisées. Les logements anciens peuvent être achetés et réhabilités grâce à des crédits de l'Etat et pourraient être gérés par des bailleurs sociaux. Pour que cela prenne une véritable ampleur, il est indispensable que les élus locaux et les pouvoirs publics cessent de voir les pauvres et les immigrés comme des facteurs de nuisance. L'un des buts du colloque du MRAP sera de faire la lumière sur la ségrégation raciste: il va falloir le dire et le prouver. Les élus qui y participeront pourront peut-être prendre conscience que se masquer le problème du logement c'est l'aggraver. Ce colloque devrait aussi être source de propositions de la part des élus, des bailleurs, des médecins, des militants et des mal-logés eux-mêmes". La situation est d'autant plus inquiétante, selon Gérard Morlier, qu'il apparaît que le critère de la discrimination "n'est plus seulement la nationalité mais le nom et la couleur de la peau".

ÉVITER DES CONFLITS DÉSASTREUX

A l'issue d'une manifestation de 1500 personnes (fin septembre) dont des militants du MRAP, en soutien aux expulsés de l'Avenue René Coty dont l'action avait défrayé la chronique, une délégation composée de représentants des expulsés, des associations (MRAP, DAL, SOS Racisme, EMMAUS, Fondation Abbé Pierre) et d'élus avait été reçue par le directeur du Cabinet du préfet de Paris. Les associations ont déposé, ce jour-là, une liste de trente neuf immeubles en instan-

ce d'expulsion à Paris et on demandé la mise en place d'un groupe de travail rassemblant des représentants de l'Etat, de la Ville, des services sociaux, des bailleurs et des associations. Ce groupe de travail aurait pour tâche de trouver des solutions de relogement au préalable à toute mesure d'expulsion, immeuble par immeuble, afin de faire l'économie de conflits désastreux aussi bien pour les familles que pour les pouvoirs publics. Des conflits désastreux et des réalités qui engagent, au-delà du droit, la vie d'hommes et de femmes sans toit ou dans la menace de le perdre.

Chérifa Benabdessadok

COLLOQUE MRAP

Le MRAP prépare un colloque autour du thème "logement, discrimination, exclusion" qui doit se tenir avant la fin du mois de décembre. Nous reviendrons donc sur ce sujet dans nos prochaines éditions.

Il faut rappeler cette proposition de l'Abbé Pierre inscrite dans une lettre datée du 3 novembre 1992, destinée aux députés et sénateurs:

"Reconnaître, avec toutes les conséquences de droits et de devoirs que cela implique. CATASTROPHE NATIONALE, en France, le fait de deux millions et demi de familles mal logées (plusieurs ménages dans un logement, impossibilité pour les enfants adultes de pouvoir penser fonder une famille...) et 400 000 personnes littéralement couchant dehors.

Ces chiffres sont l'équivalent de 100 tremblements de terre!

Ne nous contentons pas d'admirables actions partout, loin de chez nous lorsque les sinistres éclatent.

Nous voulons la vérité, dites par vous-mêmes à tous les bons vrais citoyens, nés ou accueillis en France:

OUI, C'EST UNE CATASTROPHE NATIONALE.

Et donc -fusse à l'encontre des privilèges rendus aux villes par la décentralisation, l'Etat peut et doit "réquisitionner" tout local habitable vacant".

Une excellente et simple synthèse des outils législatifs établis notamment par Louis Besson, ex-ministre du Logement, est présenté dans le livre de référence de Quentin Wodon: *Le droit des exclus*, aux Editions ouvrières, 1992, coll. *Le Social en Acte*.

CONSTRUIRE LA PROXIMITÉ ANTIRACISTE

Dans une réflexion élaborée sous forme de bilan, Paul Muzard, secrétaire-général adjoint du MRAP, aborde la question de l'antiracisme de proximité. Deux axes de travail semblent émerger: un lien plus étroit et plus suivi avec les comités locaux et une plus grande proximité entre l'association et ceux auxquels elle s'adresse : victimes du racisme et personnes abusées par l'idéologie du bouc-émissaire.

Au début de l'été, le MRAP, seul ou avec d'autres associations, menait la lutte contre les lois en débat à l'époque: sur le code de la nationalité, sur les contrôles d'identité, sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Les manifestations ont été organisées dans des conditions parfois difficiles mais les réunions d'explication et rassemblements ont été nombreux. Beaucoup de comités se sont engagés dans des actions les plus diverses.

Dans le même temps, certaines initiatives gouvernementales ont tenté de semer le trouble pour présenter un visage de dialogue: rencontre avec les associations antiracistes, instruction du Ministre de l'Intérieur aux Préfets pour une vigilance à l'endroit des actes racistes, remise en selle des cellules départementales contre le racisme, paroles apaisantes telles celles de Patrick Gaubert, conseiller de Charles Pasqua (dont il a repris les propos tenus dans le Monde), à la première réunion de la Cellule départementale du Rhône, : "les étrangers en situation régulière n'ont rien à craindre. Ils ont les mêmes droits. Vous trouverez auprès de l'Administration une instance d'écoute et de dialogue".

QUEL DIALOGUE?

Si le MRAP ne récuse aucun dialogue par principe, il est clair que tout dialogue ne saurait se limiter à des déclarations de l'Administration, sans débouchés sur les objectifs concrets.

Le véritable dialogue du Gouvernement a eu lieu, en réalité, avec sa majorité à laquelle est attribuée la valeur de "souveraineté nationale" reposant sur la volonté des électeurs.

De toutes les manières, le leitmotiv a été et demeure "arrêt de l'immigration clandestine". Le zèle d'élus et de fonctionnaires les a même conduits à appliquer les lois ou à les interpréter avant même qu'elles ne soient définitivement votées ou promulguées: des mariages mixtes ont été empêchés, parfois au dernier moment; des renouvellements de titres de séjour et parfois même des attributions de cartes d'identité à des Français issus de l'immigration ont été différés; on presse des jeunes d'attendre l'âge de dix-huit ans pour faire valoir leurs droits.

Ce qui signifie que l'Administration poursuit son objectif d'augmenter le nombre d'étrangers en limitant l'accès à la nationalité française. Le Gouvernement a même eu recours à un pseudo-sondage de la SOFRES pour donner à penser que les étrangers approuvaient les mesures gouvernementales les concernant;

et on a vu des commentateurs souligner à plaisir que les étrangers étaient majoritairement contre la drogue, contre l'immigration clandestine, alors que cette constatation montrait que les immigrés réagissaient comme des Français ordinaires! donc qu'ils étaient, à cet égard, bien intégrés.

Mais précisément les termes d'intégration et d'insertion ne sont plus à l'ordre du jour; certains outils de l'insertion paraissent menacés. Ainsi, si les allocations familiales sont fiscalisées, que deviendra le Fonds d'Action Sociale dont les ressources proviennent au moins pour les trois-quarts de la Caisse d'Allocations Familiales? Une publicité tapageuse et démesurée donnée à certaines remarques de la Cour des Comptes était-elle une première estocade?

UNE SITUATION PREOCCUPANTE

Tout montre que nous avons bien raison de dénoncer une entreprise de "destabilisation", d'"insécurité" des immigrés. Aussi la situation actuelle demeure-t-elle préoccupante! Le Gouvernement poursuit ses objectifs avec d'autant plus de détermination qu'il ne se heurte à aucune opposition de poids. Il poursuit ses manipulations en ne mettant l'accent, dans le discours, que sur l'arrêt de l'immigration clandestine, qui correspond à un large consensus dans le paysage politique; ainsi, la publicité faite au débat sur le droit d'asile et la réforme de la Constitution, débat artificiel selon nombre de juristes, fait oublier l'application des réformes du Code de la nationalité, des contrôles d'identité et de mesures concernant le séjour dont divers aspects avaient fait réagir les représentants des grandes confessions religieuses. Le Gouvernement, par ailleurs, ne souffle mot des intentions affichées en matière de développement du Tiers Monde comme "remède à l'immigration"; "nous devons aider l'Afrique: c'est notre intérêt!" avait dit M. Pasqua. Or, rien n'est fait pour cela. Aucune des intentions positives annoncées après le coup de coeur de Mme Veil, en écho aux réclamations des représentants des confessions religieuses, n'ont eu le moindre début de réalisation. Et, personne à ce jour ne les réclame, même pas les autorités religieuses; tandis que les immigrés se trouvent dans les catégories de populations les plus touchées par les mesures d'économie et de rigueur.

Dans ce contexte, les sondages montrent que M. Balladur bénéficie du soutien d'une grande partie des diverses couches de la popula-

tion française. Les lois concernant l'immigration aident sans doute pour partie à faire admettre les mesures de rigueur; pour le Gouvernement, elles constituent son volet positif. Une grande partie des gens vivent la situation avec fatalité: "il n'y a pas d'autre politique possible!" et les mesures concernant l'immigration ont tendance à apparaître comme un remède qui fait accepter les augmentations de contributions sociales, les diminutions de prestations et diverses majorations de prix! Même ceux qui ne nous sont pas foncièrement défavorables estiment, parfois, que certaines mesures gouvernementales sont appropriées, faute d'analyser la philosophie sous-jacente à l'ensemble des dispositions.

Sur un plan statistique, nous apparaissions bien comme "à côté de la plaque", comme les minoritaires des minoritaires. Pourtant, parce que notre analyse est juste, nous sommes tenus de poursuivre notre combat contre des mesures qui tournent le dos à la promotion de la citoyenneté, de l'égalité, de la solidarité qui sont les valeurs fondamentales défendues par le Mouvement. Les questions d'actualité sont pour nous: comment contrecarrer ces lois? Avec quelle stratégie et quels moyens?

QUELLE STRATEGIE ?

Le dernier congrès s'est prononcé pour un antiracisme de proximité. Un objectif pas toujours facile à mettre en oeuvre quand on est peu nombreux et quand il faut répondre souvent à l'urgence. Nous devons d'abord lutter contre l'inacceptable dans le cadre de la défense juridique; une défense juridique à assurer en faisant tout pour être compris de l'opinion. Il faut ensuite privilégier le travail d'information et d'explication, notamment auprès des jeunes; en ayant une action pour que les jeunes de nationalité française usent de leur citoyenneté, notamment en s'inscrivant sur les listes électorales; en développant un travail d'explication auprès de cette partie de la population qui n'est pas raciste, mais qui "comprend" certaines mesures gouvernementales; en développant aussi des explications mobilisatrices à partir des cas fondamentalement injustes qui se présentent. Enfin, la lutte doit se mener avec des partenaires et autour de situations précises; selon les contextes locaux, les partenaires privilégiés peuvent être les représentants des confessions religieuses dont il ne faut pas oublier les démarches au nom de certaines valeurs spirituelles essentielles, les milieux associatifs, les organisations syndicales par-

fois désemparées par des comportements racistes dans leurs propres rangs.

Nous devons aussi assurer notre présence dans toutes les instances officielles où nous pouvons faire entendre nos propositions.

AVEC QUELS MOYENS ?

Mobiliser contre le racisme c'est d'abord mobiliser de nouveaux adhérents. Nous avons déjà souligné combien la représentation de ce que nous sommes réellement est faible, au regard de notre nombre d'adhérents, du nombre de comités locaux et de leur répartition sur le territoire français. Mobiliser de nouveaux adhérents pour être en mesure aussi de mettre en musique notre antiracisme de proximité; pour être proche, il faudrait être un peu partout, être accessible. Or, si on constate que le MRAP est connu, il est extrêmement fréquent qu'il soit totalement méconnu dans les cités ou les quartiers. Il est indispensable aujourd'hui que nous devenions des "personnes repères", donc repérables pour les gens.

C'est dire que nous allons avoir à relancer une nouvelle campagne d'adhésions et de développement; d'abord en matière de ré-adhésions pour 1993, et ensuite préparer 1994 avec un plan précis au niveau de chaque comité.

Nous n'avons pas une image suffisamment précise de l'activité du MRAP; ainsi, en essayant de recenser ce qui a pu être réalisé pour le 6 février dernier et les actions contre les lois récentes, ce sont les initiatives de moins de la moitié des comités qui sont "remontées" au siège national. Peut-être avons-nous tendance, dans nos comptes rendus, à valoriser ou à optimiser les réalisations, parce qu'il faut aussi être encourageants et s'encourager; mais il importe aussi de mesurer notre présence et notre influence réelles dans le pays. L'état du Mouvement ne se mesure pas seulement en termes de nombre d'adhérents et de comités; nous avons sans doute à travailler cette question de l'état du Mouvement bien plus finement que nous ne le faisons.

Un des moyens de mesurer à la fois nos forces réelles et de dynamiser celles qui en ont besoin est de disposer de davantage de militants qui consacrent du temps à cette tâche. La Commission que nous avons constituée après le congrès s'est révélée trop restreinte et les régions, confiées à ses membres, bien trop vastes, car ce travail

demande effectivement du temps. C'est l'une des raisons sans doute pour lesquelles la campagne de renforcement n'a pas connu la mobilisation escomptée. Les courriers suffisent d'autant moins qu'ils ne sont parfois même pas lus. **Un travail de proximité est à réaliser aussi auprès des comités, ainsi qu'un suivi de terrain.**

Un meilleur "va et vient" entre les comités et le siège est également à mettre en pratique. Il est à souligner que les dernières productions de matériel (pin's book, affiches), réalisées pourtant avec un souci de limiter la dépense, se révèlent déficitaires.

Un projet pour construire cette proximité auprès des comités devrait être proposé au prochain Conseil National; toute suggestion constructive sera la bienvenue.

Le travail de formation des adhérents est par ailleurs à développer, qu'on appelle cela formation ou rencontres. Les quelques réalisations de la précédente année scolaire ont été franchement positives et montrent que nous sommes sur la bonne voie en ce domaine.

La formation doit viser des militants compétents, notamment sur la connaissance et l'analyse des récentes lois, même si les permanences juridiques requièrent des compétences plus fines et des formations plus spécialisées. Les formations doivent, en outre, contribuer à ce que l'ensemble du Mouvement partage les mêmes analyses et les mêmes approches sur l'ensemble des domaines que recouvre notre action.

En matière de moyens, les comités doivent disposer d'outils complémentaires, et notamment une brochure-argumentaire d'analyse des nouvelles lois, destinée à des publics qui nous sont proches et qui, néanmoins, approuvent les dispositions des lois gouvernementales; il faudrait rédiger quelque chose qui soit bien pédagogique et ait les meilleures chances d'être compris.

Enfin et surtout, il est impératif que les campagnes de développement ou de renforcement relèvent d'une décision collective. Il ne s'agit pas seulement d'une approbation d'une orientation de congrès, du Bureau National ou du Conseil National; il s'agit d'un engagement dans lequel tout responsable d'une instance nationale doit s'investir pour répercuter et promouvoir des campagnes puisqu'elles sont vitales pour le MRAP et pour les causes qu'il défend.

Paul Muzard
4 septembre 1993

EN BREF

MANDELA, PRIX NOBEL DE LA PAIX

Après avoir couronné Albert LUTHULI en 1960, Desmond TUTU en 1984, le jury du Nobel honore en MANDELA le leader historique du peuple noir d'Afrique du Sud, mais aussi celui qui, depuis de très longues années - dont vingt-sept en détention - a toujours proclamé sa foi en une Afrique du Sud non-raciale et démocratique. Nelson MANDELA a lutté avec une égale fermeté dans la paix et dans la guerre, dans les prisons et dans la négociation, venue si tard, hélas! et après tant de souffrances et tant de morts, dont la littérature et le cinéma nous ont donné des témoignages atroces.

C'est peut-être un signe des temps pour tous ceux qui luttent dans le monde contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Le jury du Nobel a tenu à associer à ce prix Monsieur DE KLERK. Il faut souhaiter à ce dernier que cette récompense l'encourage à persister dans la voie du réalisme politique: cette voie est celle du bon sens comme de la justice.

Le chemin est encore long et semé d'embûches; le sang coulera encore demain comme il coule aujourd'hui.

Loïn de consacrer une réconciliation déjà accomplie, le double Prix Nobel constitue un appel à redoubler d'efforts afin que l'apartheid soit enfin détruit, et que se construise réellement une autre Afrique du Sud. Et en choisissant MANDELA, le jury Nobel revendique l'égalité de tous les hommes. Cela nous concerne aussi.

Communiqué du MRAP du
16 octobre 1993

AFFAIRE BOUCETTA

Un douloureux problème est posé dans le département de l'Isère: il concerne une jeune femme algérienne et sa petite fille de 3 ans et demi. A la suite de diverses circonstances familiales, cette jeune femme, alors mineure, a quitté la France pour l'Algérie; elle a alors perdu le bénéfice de la carte de séjour qu'elle avait reçue au titre du regroupement familial.

Revenue en France, sans aucune attache en Algérie, elle ne peut recevoir de nouveau titre. Une vive et légitime émotion est née dans son quartier et de nombreuses personnes de toutes opinions ont écrit au Préfet pour lui demander de trouver une solution humanitaire.

Le MRAP a recueilli des centaines de signatures de personnalités comme de simples citoyens sur un appel. La presse locale, la radio, la télévision ont parlé de cette affaire de façon très juste et demandent aussi une solution.

Nous espérons que les pouvoirs publics ne resteront pas sourds à ces appels et nous intervenons une nouvelle fois en ce sens auprès du Ministère de l'Intérieur.

Communiqué du MRAP
du 18 octobre 1993

CENT INTELLECTUELS ARABES ET MUSULMANS SIGNENT

"Pour Rushdie"

Cent intellectuels arabes et musulmans connus, du Maghreb et du Moyen-Orient, mais aussi d'Iran, de Turquie, du Bangladesh et de l'ex-Union Soviétique, signent chacun un texte pour la liberté d'expression et la séparation du religieux et du politique dans un livre intitulé "Pour Rushdie". Certains parlent en musulmans, d'autres se placent expressément hors du champ religieux; tous proclament leur condamnation de l'arrêté de mise à mort édicté contre l'écrivain Salman Rushdie. Nous publions l'un de ces textes, avec l'aimable autorisation des éditeurs(1) et convions nos lecteurs à découvrir les autres.

Ce texte, écrit à Alger, avant l'assassinat du poète, Tahar Djaout et de tous ceux qui sont tombés depuis, prend, ces jours-ci, une densité particulières.

"LE TROU LAISSE PAR DIEU

14 janvier-février 1989 : commencées à Bradford (Angleterre) des manifestations de musulmans se poursuivent à Paris, en Inde, au Pakistan, en Iran, au Maghreb contre la publication des *Versets sataniques*. Cinq morts et une centaine de blessés au Pakistan, qui ne pouvaient avoir lu le livre, interdit. Pas plus que les milliers d'autres qui le brûlèrent également à Assiout, Tunis, Alger...

14 février 1989 : l'imam Khomeini dans une fatwa "annonce aux musulmans fervents à travers le monde entier que l'auteur des *Versets sataniques* est condamné à mort". Sa tête sera mise à prix.

16 février 1989 : l'auteur, Salman Rushdie, exprime ses profonds regrets pour l'embarras causé aux vrais fidèles de l'islam."

18 février 1989 : trente écrivains arabes, turcs, iraniens, signent une pétition: "Nous sommes tous des Salman Rushdie."

Tous ? La trentaine connu une courte suite et le renom des signataires ne couvrira jamais le silence des autres. Des centaines refusant ce combat pour "ne pas se couper de leur peuple". Les intellectuels de ce que l'on appelle, faute de mieux, le monde arabo-islamique auront encore une fois raté leur affaire. C'est qu'en l'espèce il ne s'agissait plus simplement de ce qui est malheureusement si

courant dans nos pays: une "banale" répression politique attentatoire aux droits de l'homme. Terrain balisé dont on sait bien que hormis les sempiternelles lâchetés, il mobilise sans risque des noms d'auteurs aussi nombreux que les fichiers de bibliothèques. L'affaire sentait ici le soufre du scandale, de la limite; elle touchait à cette invisible frontière, l'infranchissable ligne qui barricade notre "authenticité"-le religieux, le sacré.

Dans sa réponse aux zélotes, Rushdie en a lucidement situé l'enjeu: "Le Dr Adam Aziz, le patriarche de mon roman *Les Enfants de la nuit*, perd la foi et reste avec "un trou au fond de lui, une absence dans sa chambre intérieure vitale". Moi aussi, j'ai en moi le même trou laissé par Dieu. Incapable d'accepter les absolus indiscutables de la religion, j'ai essayé de boucher le trou avec de la littérature".

A quoi sert-il de s'attarder sur le terrain de l'argumentaire théologique à propos des *Versets sataniques* ou sur une plaidoirie de la liberté d'expression quand le "crime" imputé à Rushdie tient en fait de cette métaphore, cet indicible rapport entre le vide de Dieu et son plein par la lettre? Transgressant les tabous, l'écrivain est irrémédiablement happé, poussé à se "promener dans les régions interdites".

Du "Pourtant, elle tourne", il semble poursuivre l'élan de tout imaginaire libre par un "pourtant, j'écris". Telle est la leçon des *Versets sataniques* et du combat proposé à nos intellectuels par l'affai-

re Rushdie: le devoir de vivre et de penser sa vérité par rapport à la référence; écrivain, il l'utilise dans son domaine: l'infinie fiction de l'écriture.

Vieux conflit entre l'écriture et ses censeurs, toujours armés de "réalisme".

Hier le "réalisme socialiste", aujourd'hui l'érection d'un "réalisme islamiste". Qu'ont-ils fait d'autre, ceux qui se sont tus dans cette affaire "pour ne pas choquer le peuple" sinon agir "par réalisme"? Dans un autre sens du mot, en l'occurrence, mais la portée est la même car leur dérobade, l'éteignoir de leur propre parole conduit à sacrifier leur statut d'écrivain.

Mais entre Khomeini et Rushdie, il ne pouvait s'agir d'un débat critique sur l'écriture. Le recours par l'ayatollah à la critique des armes est dans le droit fil de sa pensée politique: un déplacement du terrain de la liberté d'expression comme droit de l'homme à une eschatologie des droits de Dieu dont serait justiciable tout croyant.

Le vrai "scandale" de l'affaire Rushdie, son importance symbolique, tient donc autant à cette procédure inquisitoriale d'apostasie qu'aux fondements qui la légitiment: l'interdit pour l'individu, au nom des croyances de la communauté, d'être-au-monde au-delà du mythe de l'origine unitaire et indivisible, sacré. Sommé en permanence de se nier pour n'exister que pour l'agrégation dans la communauté. Pour avoir compris la tragédie de ce cercle infernal et pensé les possibilités de son ouverture, Farag Foda(2) est

tombé sous les balles des intégristes. Contre l'universitas islamiste, cet inadmissible terrorisme de l'esprit, il porta le combat au coeur même de la dispute théologique pour la séparation d'Umur ad-dîn et Umur ad-dunya. Il écrivait dans *Qabl as-suqûl* : "Le premier ordre est un message divin et le second un attribut de l'humain." Des mots qui ont conduit leur auteur à la mort. Ne manquons donc pas cette phrase; c'est une question qui insiste, un enjeu de notre histoire. A son tournant, ce qui se déroule aujourd'hui à Alger a valeur d'exemple. Aussi nécessaire qu'il soit de combattre le fanatisme en armes, il serait illusoire de croire que cette bataille se gagne seulement par la police et l'état d'exception. Plus importante est la "guerre des paroles" pour reprendre Rushdie. Sur ce terrain, comme l'a crié Foda, "l'élite du monde arabe porte une grande responsabilité". Il paya le prix du droit de penser et d'écrire qu'il ne peut y avoir de démocratie lorsque se confondent l'ordre théologique et le politique dans la cité. Le mot est placé chez nous sous la terreur et les rares politiques qui en prennent conscience préfèrent recourir à la litote et à l'euphémisme.

Encore une fois, contre l'État religieux, le politique actionne la religion d'État "au nom du réalisme" justifiant ainsi symboliquement l'acte des tueurs que, par ailleurs, il condamne à mort...

Triste tragédie que le cercle infernal de cet intellectuel, à l'image de tous ceux qui ont le courage de se proclamer tels, que le monde arabe réduit au désespoir du silence même après sa mort...

Au moment où j'écris ces lignes, ce 25 novembre 1992, l'écrivain Rachid Boudjedra est menacé de mort par les intégristes pour avoir dénoncé le "FIS de la haine".

Post-scriptum, décembre 1992 : au moment où l'État égyptien affirme sa détermination à combattre l'intégrisme, en condamnant notamment les assassins de Foda, ses oeuvres complètes, rééditées en hommage, viennent d'être interdites et retirées des librairies sur ordre d'Al Azhar, "au nom de l'islam, religion de l'État".

Encore une fois, contre l'État religieux, le politique actionne la religion d'État "au nom du réalisme" justifiant ainsi symboliquement l'acte des tueurs que, par ailleurs, il condamne à mort...

Triste tragédie que le cercle infernal de cet intellectuel, à l'image de tous ceux qui ont le courage de se proclamer tels, que le monde arabe réduit au désespoir du silence même après sa mort...

3 janvier 1993. Voici le texte d'un article que publie ce jour le quotidien algérien *L'Opinion* :

"La foire internationale du Caire abritera, à partir du 26 janvier prochain, une série de conférences sur le terrorisme et l'extrémisme sous le titre "la confrontation décisive", a annoncé le président de l'Entreprise égyptienne du livre.

Participeront à ces rencontres quelque cent chercheurs, pen-

seurs, éléments de la sécurité et de l'information, ainsi que d'anciens ministres égyptiens de l'Intérieur. Dans le même cadre, l'actuel ministre de l'Intérieur, le général-major Abdel-Halim Moussa, donnera une conférence sur la "lutte anti-terroriste".

Le président de l'Entreprise égyptienne du livre a déclaré qu'une dizaine de conférences seront organisées sur le thème de la sécurité, des questions socio-économiques et politiques ainsi que de l'information.

Au cours de ces conférences, a-t-il précisé, sera abordé le sujet de l'origine de l'extrémisme, ses répercussions socio-psychologiques et le rôle de la lutte contre le terrorisme.

A noter que la dernière édition de la foire du livre du Caire, à laquelle ont pris part quelque 25 000 personnes, avait vu la tenue d'une conférence sur le concept de l'État religieux et l'État civique. Elle a été animée, entre autres, par l'imam Ghazali, le penseur islamique Muhammad Amara et le conseiller Mamoun Amara, porte-parole du groupe des Frères musulmans."

Sans commentaire, car voilà des lustres que, sous d'autres contrées, on sait où conduit l'alliance du sabre et du goupillon."

Nouredine Saadi
Juriste algérien

(1) La Découverte, Carrefour des littératures, et Colibri

(2) Ecrivain égyptien assassiné au Caire

Ce n'est pas un mystère si, du point de vue du niveau de conscience, les sociétés musulmanes sont d'une créativité inférieure à celle des individus qui les composent.

Mohammed Harbi

NOUVELLES DU CISIA

Le Comité international de soutien aux intellectuels algériens, présidé par Pierre Bourdieu pour la section française, vient de publier le premier numéro de son bulletin de liaison, la Lettre du CISIA.

Au sommaire: la vie du CISIA, une première liste des personnalités et des intellectuels ayant apporté leur soutien au CISIA, une rubrique "courrier", une revue de presse, une excellente chronologie des principaux événements survenus en Algérie depuis 1988, des poèmes dont ces quatre vers de Tahar Djaout :

*Le silence, c'est la mort
Et toi si tu te tais tu meurs
Et si tu parles tu meurs
Alors dis et meurs.*

La Lettre du CISIA est disponible auprès de l'association, au :
105 Boulevard Raspail, 75006, Paris.

L'EXTRÊME DROITE S'ENRACINE A LONDRES

La violence xénophobe a pris, ces derniers mois, des proportions inquiétantes. Le British National Party vient d'emporter un siège aux élections municipales. Cathie Lloyd dresse un panorama pour tenter de comprendre ce qui se passe au bord de la Tamise.

LE MRAP SOLIDAIRE DES ANTIRACISTES ET ANTIFASCISTES BRITANNIQUES

Le MRAP salue les antiracistes et antifascistes britanniques qui ont manifesté samedi 16 octobre à Londres contre les néo-nazis dont un représentant vient d'entrer au Conseil Municipal. Les raisons qui portent les démagogues fascistes sont les mêmes dans tous les pays du monde et singulièrement dans les pays européens touchés par la crise économique et sociale.

La politique archi-réactionnaire menée en Grande-Bretagne ne peut qu'accroître les facteurs d'exclusion sociale et de division entre les diverses composantes de la population.

C'est dans l'Europe entière qu'il faut appeler à la vigilance et à l'union, contre l'ethnicisation des véritables problèmes sociaux.

Rappelons qu'en Grande-Bretagne, les "blacks" sont dans leur grande majorité des citoyens britanniques: le caractère raciste des attaques qui les visent n'en est que plus manifeste.

Le MRAP exprime sa solidarité avec les mouvements qui luttent outre-Manche contre le racisme: il souhaite que ces mouvements trouvent les voies d'une action unie, comme cela s'est fait depuis deux ans en France, dans le respect des différences légitimes. Le MRAP continuera à oeuvrer, dans le cadre du réseau européen et dans les contacts bilatéraux, pour que l'union dans la clarté progresse entre tous nos mouvements.

Communiqué du MRAP du 18 octobre 1993

Lors de l'élection partielle du 17 septembre 1993, le British National Party (BNP), parti d'extrême droite, a gagné un siège municipal à Tower Hamlets dans l'est de Londres. L'atmosphère dans le quartier reste tendue avec un niveau élevé de violence et de harcèlement racistes. C'est le premier succès électoral pour un parti fasciste depuis mai 1976 quand le National Party gagna deux sièges municipaux au nord de l'Angleterre. Les deux principaux partis politiques de la municipalité de Tower Hamlets (les Liberal Democrats qui contrôlent la mairie et l'opposition Labour) se sont accusés mutuellement d'avoir encouragé les thèmes racistes pendant la campagne électorale. La complaisance générale à l'égard du racisme en Grande-Bretagne en comparaison avec la montée de l'extrême droite dans d'autres pays européens est devenue très inquiétante pour l'avenir. On pense à la situation analogue qui s'était produite en 1984 à Dreux qui s'est révélée comme un sérieux indice de la croissance de la base électorale de l'extrême droite. Comment a-t-on pu en arriver là et quels en sont les enseignements ?

Durant les années 1980, les groupes fascistes en Grande-Bretagne étaient très faibles et divisés. Beaucoup ont expliqué ce phénomène par la position dure contre l'immigration que le gouvernement conservateur de Thatcher a adoptée. Cependant, ces dix dernières années, des conditions globales favorables à l'émergence du racisme et de l'intolérance n'ont jamais été absentes.

VIOLENCE RACISTE ET CAMPAGNES DE L'EXTRÊME DROITE.

Pour les antiracistes britanniques, une des questions les

plus pressantes est la violence raciste. Depuis les luttes anti-fascistes importantes des années 1970 qui incorporèrent la culture de jeunesse dans "Rock against Racism", le mouvement antiraciste s'est tourné vers des questions de base plus immédiates. Un travail important a été mené sur la violence et le harcèlement raciste. Les groupes locaux de militants ont rassemblé des données sur ces incidents, ont lutté dans des cas spécifiques et ont fait pression sur les municipalités afin qu'elles prennent des mesures pour empêcher que le racisme quotidien détruise la vie des gens. Nous sommes très conscients de l'existence d'un niveau effrayant d'actes quotidiens d'agression sans lien avec le racisme organisé en tant que tel.

Le travail de ces groupes locaux a montré que bien que les actes de violence les plus sérieux, comme les meurtres, sont commis contre des jeunes hommes(1) L'extrême droite en Grande-Bretagne a bâti des bases dans plusieurs quartiers où des conflits locaux sur des questions comme le logement et l'éducation ont enflammé les passions. Influencés dans leur politique par la "nouvelle droite" mais encore dominés par des skinhead, ces groupes d'extrême droite ont exploité et amplifié ces conflits. A l'est de Londres, ces conflits ont pris une forme particulièrement sournoise.

A L'EST DE LONDRES

Le quartier des anciens docks à l'est de Londres a depuis longtemps connu des tensions entre la population "de souche" et les populations d'origine immigrée. Pendant le dix-neuvième siècle, les groupes principaux étaient formés de marins issus des quatre coins de l'Empire, travailleurs Irlandais et des réfugiés Juifs. Plus récemment, après 1945, des immigrants originaires

du sous-continent indien sont venus peupler ce quartier formé de logements dégradés (et bon marché) et de petits ateliers de vêtements à l'heure où les générations précédentes déménagèrent vers des banlieues plus prospères. Aujourd'hui la majorité de la population d'origine immigrée est venue du Bangladesh: ce sont les derniers arrivants avant l'imposition des contrôles de l'immigration(2)

Les rues de Tower Hamlets symbolisent la lutte contre le fascisme et le racisme. Cable Street fut la scène d'une manifestation massive contre les fascistes dans les années 1930(3), et pendant les années 1970 des luttes furent menées pour interdire l'accès de Brick Lane, rue de forte population sud-asiatique et centre de leur commerce, aux vendeurs de journaux fascistes. Aujourd'hui les fascistes sont de retour et plusieurs bagarres ont opposé fascistes et anti-fascistes.

LA BASE ÉLECTORALE DE L'EXTRÊME DROITE.

La victoire récente du British National Party est le résultat de longues campagnes locales autour d'une série de conflits centrés sur l'éducation et le logement.

En février 1990, un jeune blanc (John Stoner) fut poignardé par un groupe de Bangladeshis dans la cour de leur école. L'incident s'était produit après que son père eut été sommé de quitter les environs de l'école en raison de ses activités racistes. Plusieurs semaines auparavant, les attaques contre des Bangladeshis et les incidents racistes s'étaient multipliés. Après cet incident, le grand-père Stoner organisa une manifestation qui attiré l'attention du BNP. La famille Stoner a maintenu des relations ambiguës avec le BNP qui exploita le meurtre en mobilisant autour du

slogan "Rights for Whites" et présenta quatre candidats aux élections municipales de mai 1990(4).

Le BNP apporta son soutien aux locataires racistes qui résistaient à l'arrivée de Bangladeshis dans des logements de bonne qualité, en détruisant les propriétés et en les couvrant de graffitis avant qu'ils emménagent et en harcelant ceux qui arrivaient dans une cité "blanche".

LES MANIPULATIONS

La violence raciste devint si sérieuse pour les enfants, y compris pendant le trajet de la maison à l'école, que les autorités d'éducation ont dû prévoir des autocars spéciaux pour les transporter. Ces mesures de sécurité furent présentées par le BNP comme des mesures préférentielles pour les Bangladeshis! Ce qui est loin d'être le cas, la municipalité Liberal-Democrat ayant subi une condamnation au nom de la loi de 1976 contre le racisme pour actes de discrimination contre les Bangladeshis dans l'allocation de logement publics.

La politique Liberal-Democrat de "politique communautaire" est d'être à l'écoute des problèmes de la communauté, mais sans pourvoir aux ressources nécessaires à leur solution. Leur manque de principes politiques pour encadrer le mécontentement populaire les rend susceptibles d'être manipulés par des groupes racistes.

Les Libéraux ont découvert que l'enjeu raciste pouvait leur gagner des voix, les menant récemment à dénoncer le parti Labour pour favoritisme envers les Bangladeshis aux dépens de la population "indigène", allant même jusqu'à distribuer de faux tracts Labour. Malgré une enquête menée en application de la loi contre le racisme, cette

stratégie d'exploitation des sentiments racistes a été utilisée à l'avantage du BNP.

Comme ailleurs en Europe, nous assistons en Grande Bretagne à un processus de destruction des communautés traditionnelles liée surtout à la perte de l'emploi régulier. Il existe beaucoup d'autres localités semblables où les gens vivent sans projets ou d'espoirs pour l'avenir. La classe politique nationale fut unie dans sa condamnation du résultat électoral du BNP (en partie parce que l'élu BNP a déclaré qu'il refuserait de représenter les intérêts des Asiatiques à Tower Hamlets parce qu'ils doivent "revenir chez eux", ce qui va à l'encontre des principes constitutionnels) et peu de politiques au niveau national sont prêts à utiliser ce résultat pour exiger une politique plus restrictive qui aurait tendance à provoquer davantage de violence raciste(5).

Les groupes et organisations antiracistes se mobilisent contre le BNP au sud-est de LONDRES et contre la violence raciste en général. Cependant, les vieilles querelles demeurent et le sectarisme disperse les énergies. Les plus importantes initiatives sont locales, comme les jeunes Asiatiques de l'est de LONDRES qui se mobilisent dans une campagne de défense à Tower Hamlets et la mobilisation dans un nouveau esprit d'unité pour une manifestation contre le BNP le 16 octobre.

(1) Le Home Office (Ministère de l'Intérieur) a recensé 7.793 incidents racistes sérieux pendant 1992; encore en 1993 plusieurs meurtres racistes ou attaques extrêmement sérieuses se sont produits: en mars un jeune de 18 ans, Stephen Lawrence, a été poignardé à mort par un gang raciste pendant qu'il attendait un bus au sud de Londres; en mai un ivrogne a battu à mort Khoax Meah avant

d'attaquer son domicile; en juillet Joy Gardner mourut aux mains de la police lors de son arrestation pour l'expulser du territoire; plusieurs jours avant l'élection récente à Tower Hamlets, Quaddus Ali (17 ans) fut sérieusement blessé par un gang raciste. Certaines décisions judiciaires ont rassuré un peu: plusieurs racistes ont été condamnés à des peines d'emprisonnement à vie avec des périodes recommandées de 22 ans de prison ferme dans le cas des meurtres de Khoas Meah, Rolan Adams et Fiaz Mirza.

(2) Les Bangladeshis sont loin de constituer un "ghetto" à l'est de LONDRES. D'après le recensement de 1981, les personnes originaires du "Nouveau Commonwealth" constituent 20% de la population de la municipalité de Tower Hamlets (où le BNP a gagné son siège); ce pourcentage comprenant 9% de Bangladeshis (et 5% originaires des Antilles, 1% de l'Inde, 0,7% du Pakistan et le reste d'autres groupes plus petits). La population Bangladeshis est la plus mal logée et sans doute l'une des plus défavorisées en termes socio-économiques.

(3) En 1934 le British Union of Fascists avait 4000 membres dans ce quartier de LONDRES et une base électorale assez puissante.

(4) Voir Fekete L (1990), "Europe for the Europeans: East End for the East Enders", Race and Class Vol 32 July-Sept n° 1.

(5) Cependant Winston Churchill, le fils de l'ancien premier ministre, Conservateur, fait monter la tension avec des discours incendiaires contre l'immigration.

Cathie LLOYD
Université de Warwick
Grande-Bretagne

ANNONCE D'UNE ADHERENTE DE PAU

Deux enquêtes sociolinguistiques, réalisées en 1993 par des étudiantes de la Faculté des Lettres de Pau, licence de lettres modernes, U.V. "langue et communication" peuvent intéresser vos lecteurs:

- Bernadette
Cambrand-Dessus

Étude sur la transmission de la langue d'origine chez les immigrés et comparaison avec un schéma de transmission de la langue occitane, 88 pages dactylographiées et manuscrites, - les photocopies: **40 francs**; - les photocopies avec reliure et couverture plastique: **57 francs.**

- Nadine Milhe

Le parler français des immigrés portugais, 83 pages manuscrites; - photocopies uniquement, **37 francs**; - avec couvertures bristol, **47 francs.**

Frais de port:
32 francs en colissimo
ou 22 francs en port
économique.

COMMENT LIRE MEIN KAMPF?

J'ai été surprise d'apprendre par Différences d'avril, à la page "chrono du mois", que le MRAP avait demandé, avec quelques associations que "Mein Kampf" soit retiré des rayons de livres sur l'Histoire de l'Allemagne au 5^e étage de la librairie Gibert-jeunes.

Cette différence de jugement viendrait-elle d'une différence de génération ou ne serais-je plus dans la ligne du MRAP?

J'ai vécu, dans les années trente et quarante dans un département du centre de la France dite "zone libre".

Par l'esprit de mon milieu scolaire et celui de mes parents, j'ai ressenti très tôt l'extrême danger de la montée du nazisme et du programme monstrueux d'Hitler (mon père avait lu un abrégé de "Mein Kampf" paru en français en 1932/1934. C'est ce qui contribua en grande partie à déterminer le comportement de ma famille puis le mien: hostiles à Munich, au régime de Vichy et à l'occupation; hébergement de 1940 à 1943 de réfugiés du Nord, officiers anglais, familles juives, réfractaires au STO, participation de mon père à la Résistance à laquelle je portais en 1944 des renseignements à bicyclette...

Mais j'ai aussi été témoin des atrocités de la guerre (...). Les thèses de "l'État racial et fasciste" prévu et instauré par Hitler sont monstrueuses. Mais, aussi monstrueuses soient-elles, elles furent en grande partie appliquées par Hitler de 1933 à 1945. Elles sont donc le pilier de l'Histoire de ces années noires dont nous avons, je pense, le devoir de transmettre une mémoire, non sélective, aux nouvelles générations.

Oeuvre de propagande d'Hitler pour les Allemands de la République de Weimar et du III^e Reich, faut-il considérer que la version intégrale de "Mein Kampf" publié en français par les Editions Latines précédée d'un "avertissement au lecteur" ordonné par arrêt de la Cour

d'appel de Paris du 11 juillet 1979 "peut actuellement contribuer à une renaissance de la haine raciale ou à l'exaspération de la xénophobie contre lesquelles lutte le MRAP ou apporter l'éclairage historique sur les méthodes qui ont amené le peuple allemand à porter Hitler au pouvoir et sur les résultats de l'application de ses théories par la violence et la guerre? Les effets du nazisme, pour ceux qui au pouvoir dans les autres pays d'Europe ont réagi trop tard, pour les principales victimes et leurs descendants, sont encore ressentis.

Personnellement, je pense que c'est d'esprit critique et d'informations complètes dont les jeunes ont besoin pour être sensibilisés et pour pouvoir porter un jugement sur les pages les plus noires de notre histoire qu'à plusieurs époques on a eu tendance à gommer.

*Marcelle Einhorn
adhérente du MRAP
depuis 1949, membre
du Conseil national*

IMMIGRATION ET COOPERATION

C'est sur les conseils de mes amis de la section du MRAP des Pyrénées Orientales que j'ai décidé de prendre contact avec vous. Je tiens à vous dire d'emblée que j'approuve entièrement le combat mené par votre organisation à l'encontre de la politique nationale qui se met en place en France par l'intermédiaire des lois sur l'immigration et concernant le droit d'asile qui visent à "aligner" la France sur les accords européocentristes de Schengen et au-delà sur le nouvel ordre mondial. Ceci étant, mon expérience de coopérante au Maghreb et en Afrique Noire m'a amenée à analyser que la politique d'immigration menée actuellement dans l'hexagone procède directement de la politique de coopération que nous menons dans notre empire d'Afrique francophone. A ce propos, il me paraît intéressant de noter que l'exacerbation d'un débat national quasiment consensuel sur la question de l'immigration est inversement

proportionnelle à la désinformation qui sévit sur le combat mené par les peuples d'Afrique francophone depuis plus de quatre ans pour démocratiser les Etats (...). D'une manière plus générale, l'absence de débat national depuis trente ans sur notre politique de coopération m'apparaît personnellement comme un élément majeur de régression de notre conscience républicaine et partant, du pouvoir d'influence positif de notre nation à l'échelle internationale.

Dans cette perspective, je souhaite soumettre à votre appréciation deux articles que j'ai rédigés il y a quelques mois dans le contexte de la mobilisation du peuple togolais pour le départ d'Eyadéma(...).

Je me permets enfin d'attirer votre attention sur l'isolement dramatique que subit le mouvement de démocratisation engagé par les peuples d'Afrique francophone. Le cas du Togo m'apparaît entre autres d'autant plus grave que ce peuple a avec une détermination remarquable fait les choix les plus courageux pour son avenir politique: grève générale pour le départ d'Eyadéma, boycott général pat toute l'opposition démocratique des élections présidentielles truquées du 25 août 1993 (...).

*Martine Boudet
Limoges*

REDACTEURS COMPETENTS, ARTICLES ILLISIBLES

J'ai en main le numéro de septembre 1993 de Différences; depuis plusieurs mois je nourris un bile amère en recevant ce journal: des rédacteurs compétents travaillent et se documentent pour fournir des textes, sans doute riches, mais souvent un peu difficiles pour une partie de nos adhérents. Ce journal est illisible du fait du trop petit caractère utilisé pour certains articles (...). N'hésitez pas à supprimer un tiers de la copie pour la rendre plus lisible et plus attrayante. Ce sera plus digeste donc plus profitable.

Suzanne Bonnafé

UN MOIS DE LA PALESTINE A CLERMONT

Du 15 novembre au 18 décembre, le comité local de Clermont-Ferrand organise un mois de la Palestine avec l'AMFP. Pour les deux associations, les accords de paix israélo-palestiniens constituent un "événement historique". Elle envisagent dans cet esprit, "de mettre en place une antenne local du CICUP (Collectif inter-universitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes; de faire découvrir un aspect de la culture arabe, à travers une exposition de calligraphie dans divers établissements scolaires.

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 48 06 88 00
Télécopie : 48 06 88 01

•
Directeur de la publication
Moulood Aounit

•
Gérant bénévole
Martial Le Nançq

•
Rédactrice en chef
Cherifa Benabdessadok

•
Administration - gestion
Patricia Jouhannet

•
Publicité
au journal

•
Abonnements
Isabel Dos Martires

•
Mise en page
Arco - Tél. : 48 50 18 11

•
Impression
Montligeon
Tél. : 33 85 80 00

•
Commission paritaire
n° 63634 ISSN 0247-9095
Dépôt légal 1992-10